

PLAN DE FORMATION - FCO MARCHANDISES

OBJECTIF :

Permettre aux conducteurs routiers de marchandises d'actualiser leurs connaissances et de parfaire leur pratique en matière de sécurité et de réglementation professionnelle : (Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 3)

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

Conducteurs titulaires du permis de conduire de la catégorie C et/ou C(E) en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R 222-1, R 222-2 et R 222-3 du code de la route.
Justifier de la qualification initiale de conducteur routier (Obtention de la FIMO et/ou FCO MARCHANDISES).

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias.
- Véhicules écoles équipés de doubles commandes.
- Livret de suivi individuel de la formation.

EFFECTIFS :

- Théorie : 16 stagiaires maximum en salle.
- Pratique : 4 stagiaires maximum par véhicule.
- 4 stagiaires maximum, intéressés par la formation spécifique dite « passerelle Marchandises » peuvent être ajustés au stage FCO Marchandises en plus des 16 stagiaires.

PROGRAMME DE FORMATION : Durée totale de formation 35h dont 30h de formation théorique, 2h de formation pratique sur véhicule et 3h d'évaluation.

- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
 - Evaluation de conduite, perfectionnement, commentaires individualisés
 - Règle d'utilisation d'une boîte de vitesses robotisée
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôles.
 - Actualisation des connaissances en matière de réglementation liée au transport de marchandises.
 - Rédaction des différents documents de transport.
 - Utilisation du chronotachygraphe numérique.
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale. (Actualisation des connaissances)
 - Hypovigilance - Hygiène de vie (alcool, drogue, médicament).
 - Principes élémentaires de secourisme - Cas d'accident et remplissage d'un constat amiable
 - Les risques liés à la conduite des véhicules lourds.
 - Les évolutions du code de la route - Rappel des principales règles de signalisation et de circulation routière, contrôles et sanctions.
 - Circulation et consignes de sécurité. Spécifiques à certaines infrastructures (passage à niveaux, tunnels).
- Service, logistique.
 - Qualité de service et rôle commercial du conducteur
 - Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise.
 - Prévention des litiges.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS : Durée 3h

Pour la partie théorique : QCM de 60 questions (recevabilité à 24 bonnes réponses)

Pour la partie pratique sur véhicule : contrôle en continu

L'évaluation finale est réalisée par un Formateur Evalueur.

VALIDATION :

Cette formation est validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur (CQC) et l'attestation FCO Marchandises pour une durée de 5 ans.

SARL NASSIBOU

N° SIRET : 442 949 855 000 13 - N° D'ACTIVITE : 98 97 03 18 097
CODE APE : 804 C - N° AGREMENT : 0953/DDE